

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT

AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MOURET

Séance du jeudi 4 mai 2023

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	14	11

Date de convocation :

28 avril 2023

Date d'affichage :

OBJET DE LA DELIBERATION
Subvention RATAPAF

L'an deux mille vingt trois
et le quatre du mois de mai à 20 heures 30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement
convouqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur
ISSALYS Gabriel.

Présents 11 : Mesdames BOSC Claudine, COMBOUL Brigitte,
LE CAM Laurence, GAYRARD Pauline.

Messieurs BOUSQUET Guillaume, CAPELLE Florent,
CARLES Laurent, CASTANIER Fernand, COSTES Jean-
Michel, FONTAINE Hubert, ISSALYS Gabriel

Absents excusés 3 : Mme LAVERNHE Céline, Mme
LESTRADE Sylvie, M. PRADELS Laurent

Secrétaire : Mme GAYRARD Pauline, assistée de Mme
COSTES Marie-Hélène, secrétaire de mairie.

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture par voie
dématérialisée le :

05 Mai 2023 .

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que
l'association RATAPAF du Grand Mas, souhaite organiser une
manifestation le samedi 12 Aout à la salle des fêtes du
Grand Mas « spectacle de Théâtre à entrée libre » et afin
d'alléger leur budget, demande à la Commune une
participation financière.

Après après avoir pris connaissance du dossier de
présentation, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses
membres présents, décide de leur octroyer la somme de
400€.

Fait et délibéré à Mouret, les jours, mois et an susdits ;
Ont signé au registre tous les conseillers présents.

Le Maire,
Gabriel ISSALYS

